



COMPTE DE RESULTAT SYNTHETIQUE UNSA CREDIT MUTUEL ARKEA AOUT 2018

RESULTAT	UNSA ARKEA				août-18		
	2018	2017	2016		2018	2017	2016
DEPENSES				RECETTES			
Fonctionnement Loudéac	6479	8905	7489	Cotis adhérents	49394	50708	50412
Fournitures administratives	5356	4784	10131	Alloc ARKEA	29171	28070	30532
Matériel, téléphone	5759	6209	7923	Rbt dep fosab	684		785
Vie syndicale (AG, fosab)	13636	11668	15340	Subvention fosab	2000		
Déplacements (IK restau)	26512	29245	36098	Intérêts	838	1091	1670
Procédure, conseil juridique	720		2233	TOTAL			
Travaux	17972	14617		PRODUITS	82087	79869	83399
TOTAL CHARGES	76434	75428	79214	DEFICIT			
EXCEDENT	5653	4440	4185	Contrôle	82087	79869	83399
Contrôle	82087	79769	83399				



BILAN SYNTHETIQUE UNSA CREDIT MUTUEL ARKEA AOUT 2018

BILAN ACTIF	UNSA ARKEA			PASSIF	août-18		
	2018	2017	2016		2018	2017	2016
Acquisition local	46879	46879					
Parts sociale A	15	15	15	Capitaux Propres	123562	119152	114967
DEPOTS				RESULTAT	5653	4440	4185
Parts B							
DAT	40000	50000	30000				
Livret	40000	25000	68000				
Compte Courant	2351	1698	1137				
TOTAL ACTIF	129246	123592	119152	TOTAL PASSIF	129246	123592	119152



RAPPORT DES CONTROLEURS AUX COMPTES

Du Syndicat UNSA-CREDIT MUTUEL ARKEA exercice comptable du 01/09/2017 au 31/08/2018.

Contrôleurs aux comptes : **Mr Gilles GORVEL, Philippe JOZEFczyk**

En exécution de la mission qui nous a été confiée par le Conseil Syndical de l'UNSA CREDIT MUTUEL ARKEA, nous avons l'honneur de vous présenter notre rapport sur le contrôle des comptes annuels du Syndicat, tels qu'ils sont annexés au présent rapport.

Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

Nous avons effectué notre contrôle selon les normes.

Ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives.

Notre audit consiste à examiner, par sondage, les éléments probants justifiant les données contenues dans les comptes. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis et les estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes et à apprécier leur présentation d'ensemble.

Nous estimons que nos contrôles fournissent une base raisonnable à l'opinion exprimée ci-après.

Le total du bilan s'élève 129246 euros et le compte de résultat fait apparaître un excédent de 5653 euros pour 82087 euros de recettes et 76434 euros de dépenses.

A Loudéac le 03 Octobre 2018

Les commissaires aux comptes :

Gilles GORVEL

Philippe JOZEFczyk